

Sepp Blatter et Michel Platini se retrouvent côte à côte au Tribunal

Le procès contre les deux anciens dirigeants de la Fifa et de l'UEFA s'est ouvert ce mercredi devant le Tribunal pénal fédéral. La première journée – il y en aura onze – a permis de premiers échanges, vifs, entre avocats de la défense et de l'accusation.



Michel Platini entouré de ses avocats. © Keystone

Ariane Gigon, Bellinzone

Publié aujourd'hui

Temps de lecture estimé : **3 minutes**

L'objet de ce nouveau volet judiciaire du « complexe de la Fifa », comme l'appelle le Ministère public de la Confédération (MPC), est le paiement controversé de deux millions de francs, en 2011, de Sepp Blatter – ou plutôt la Fifa – à Michel Platini. L'ancien buteur de l'équipe de France était alors président de l'UEFA. Les deux hommes assurent que le versement a fait l'objet d'un accord oral et qu'il s'agissait d'un dû non encore payé pour des activités de consultant du Français entre 1998 et 2002. Ils rejettent les accusations d'escroquerie et de gestion déloyale retenues contre eux par le MPC.

Le spécialiste de corruption Mark Pieth, qui avait été mandaté par Sepp Blatter en 2011 pour élaborer une réforme des structures de la faïtière des organisations de football, estime que le procès recèle encore des incertitudes gênantes.

Est-ce que le procès contre Sepp Blatter et contre Michel Platini est aussi celui du système Fifa ?

Mark Pieth : C'est difficile à dire, en l'état. Il est impossible de faire des pronostics sur ce qui va sortir de ce procès. Un acquittement des deux inculpés n'est pas impossible. Je vois des difficultés du côté des règles de procédure : on ne sait en effet pas d'où viennent les informations utilisées par le Ministère public pour inculper Sepp Blatter et Michel Platini. Or il est important de le savoir pour pouvoir exclure que des tiers aient utilisé le MPC pour leurs propres objectifs.

Vous faites allusion aux accusations provenant surtout de Michel Platini selon lesquelles c'est le successeur de Sepp Blatter, Gianni Infantino, qui aurait soufflé ces informations à l'ancien procureur lors

de rencontres secrètes non consignées, ce qui vaut aussi à Michael Lauber et d'autres d'être dans le viseur d'une enquête.

Les trois juges ont toutefois rejeté, ce jour, la demande d'intégrer des éléments de cette autre procédure à leur dossier. A mes yeux, la cour devrait pouvoir déterminer s'il y a eu intrigue ou non.

«Je vois des difficultés du côté des règles de procédure : on ne sait en effet pas d'où viennent les informations utilisées par le Ministère public pour inculper Sepp Blatter et Michel Platini.»

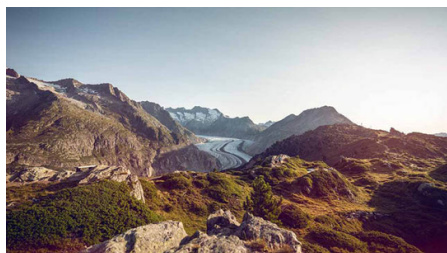
Mark Pieth

Lire aussi :

L'immense défi de Murat Yakin

Est-ce que, à vos yeux de spécialiste de corruption, la Fifa a fait des progrès par rapport à l'époque de Sepp Blatter ?

L'association a beaucoup souffert de corruption, comme l'ont montré les cas pots-de-vins pour la vente de droits télévisés liés à des grandes manifestations footballistiques et mises à jour lors de la vague d'arrestations en 2015. Mais je ne sais pas si cela a beaucoup changé. En arrivant, Gianni Infantino a mis à la porte les deux personnes très compétentes formant la commission éthique indépendante, qui avaient, en fin de compte, fait perdre définitivement leur job à Sepp Blatter et à Michel Platini. Il les a remplacés par des amis et des gens qui ne sont pas spécialisés. C'était un mauvais signal.



publicité

Votre séjour en Valais

Découvrez nos plus belles excursions panoramiques.

Réservez



publicité

Spécial Outdoor

SHOKZ OpenRun PRO (Open-Ear, Bluetooth 5.1, Bleu)

Profiter maintenant



publicité

Concours d'anniversaire

Envie d'un séjour bien-être? Participez et gagnez trois nuitées à l'hô...

En savoir plus